

Décembre 2024 - n°1

POPULATION DE SAINT-MARTIN : le nombre d'habitants se stabilise après une forte décroissance ces dernières années

Dans un contexte de fluctuations démographiques, l'île de Saint-Martin observe une stabilisation de sa population après des années de déclin. Pour la première fois depuis 2016, le nombre de résidents se stabilise. Sur la période 2016-2022, la population diminuait de 2,1 % en moyenne par an en raison d'un solde migratoire déficitaire.

Le nombre d'habitants se stabilise

Au 1^{er} janvier 2022, Saint-Martin compte 31 496 habitants. Pour la première fois depuis 2016, la diminution de la population s'interrompt, marquant une stabilisation du nombre de résidents sur le territoire (Fig.1).

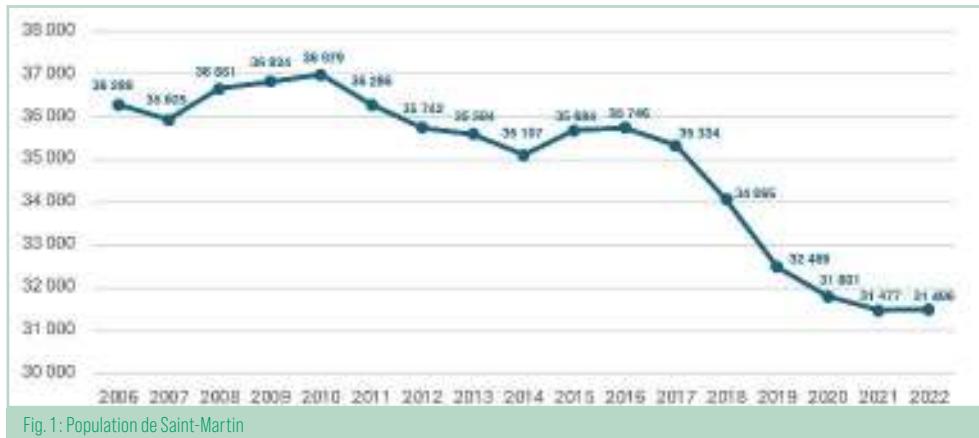


Fig.1: Population de Saint-Martin

Depuis 2016, la population de Saint-Martin était en déclin constant, enregistrant une baisse de 12 % entre 2016 et 2022, soit 4 250 habitants en moins. En moyenne, la population diminuait de 2,1 % par an,

représentant une perte annuelle de 708 habitants. Cette baisse s'était accélérée par rapport à la période 2011-2016 (-0,3 % en moyenne par an).

Population au 1 ^{er} janvier 2011	36 286	Taux de variation annuel moyen 2011-2016	-0,3%	Taux de variation annuel moyen dû au solde naturel 2011-2016	1,6%	Taux de variation annuel moyen dû au solde migratoire 2011-2016	-1,9%
Population au 1 ^{er} janvier 2016	35 746	Taux de variation annuel moyen 2016-2022	-2,1%	Taux de variation annuel moyen dû au solde naturel 2016-2022	1,1%	Taux de variation annuel moyen dû au solde migratoire 2016-2022	-3,2%
Population au 1 ^{er} janvier 2022	31 496						

Un solde migratoire toujours déficitaire

La diminution de la population s'explique principalement par un solde migratoire négatif, avec un nombre de départs supérieur à celui des arrivées sur le territoire. Entre 2016 et 2022, Saint-Martin a enregistré 6 506 départs de plus que d'entrées.



Fig. 2 : Solde migratoire par année entre 2016 et 2022

Entre 2016 et 2022, le territoire a enregistré 6 299 arrivées contre 12 805 départs. Cela équivaut à plus d'un résident sur trois (36 %) ayant quitté Saint-Martin au cours de cette période.



Fig. 3 : Entrées et sorties du territoire par année entre 2016 et 2022

Un solde naturel toujours très favorable :

Parallèlement, le solde naturel entre 2016 et 2022 reste positif, avec 2 256 naissances de plus que de décès enregistrés sur cette période. Ce chiffre traduit une dynamique naturelle qui atténue partiellement

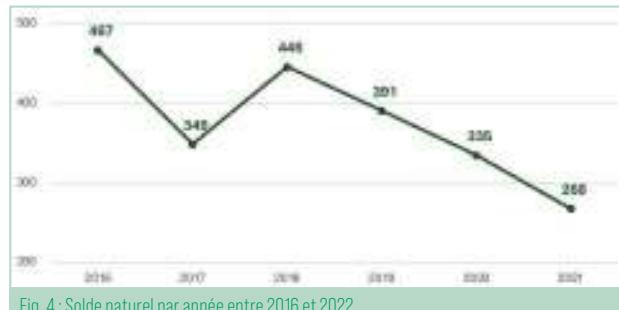


Fig. 4 : Solde naturel par année entre 2016 et 2022

le recul démographique global. Cette tendance se distingue de celle observée dans de nombreux territoires où le solde naturel est désormais négatif, reflétant un vieillissement de la population et une baisse des taux de natalité.

On notera cependant une baisse annuelle régulière du solde naturel de 12, 14 puis de 20% entre 2018 et 2021. A cet égard, il s'avère opportun de « surveiller » cette évolution sur les prochaines années.

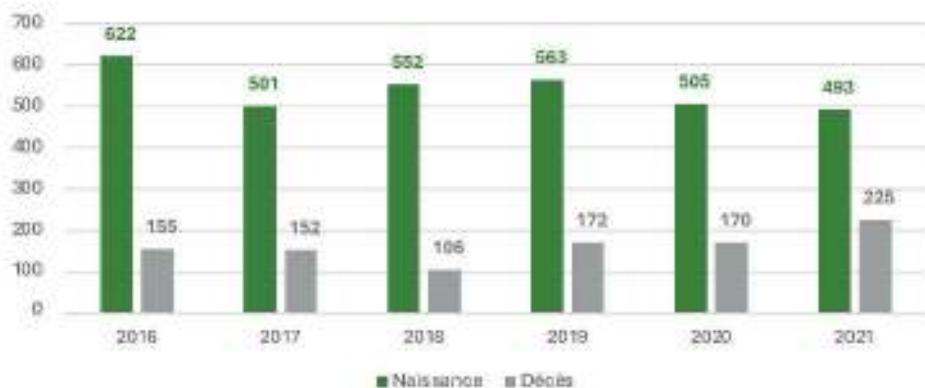


Fig. 5 : Naissances et décès par année entre 2016 et 2022

AUX ANTILLES, L'EXODE DES HABITANTS SE POURSUIT :

En Guadeloupe et en Martinique, la baisse de population continue avec des diminutions respectives de 0,5 % et 0,7 % en moyenne par an entre 2016 et 2022. Ces déclins portent les populations à 383 569 habitants en Guadeloupe et 361 019 habitants en Martinique, faisant de ces deux régions celles qui enregistrent les plus fortes pertes démographiques sur cette période.

À l'inverse, la population de Saint-Barthélemy a progressé de 1,3 % par an, dépassant ainsi la barre des 10 000 habitants pour atteindre 10 562 résidents.

En France hexagonale, la population continue de croître légèrement, à un rythme moyen annuel de 0,4 % entre 2016 et 2022, atteignant 65,8 millions d'habitants. Sur l'ensemble du territoire national, la population s'élève désormais à 67,7 millions de résidents.

SOURCES

Cette étude repose sur les populations communales, appelées populations municipales légales, établies à partir des recensements de la population réalisés par l'Insee en partenariat avec les communes et les collectivités territoriales. Les données utilisées sont référencées aux dates du 1^{er} janvier 2022, du 1^{er} janvier 2016, et du 1^{er} janvier 2011. Elles concernent l'ensemble de la France, à l'exception de Mayotte.

POUR COMPRENDRE

Les populations sont dites légales, car elles sont authentifiées par décret. Elles font référence dans plus de 350 dispositions législatives ou réglementaires qui organisent la vie locale (finances locales, vie municipale, fonction publique territoriale, etc.). Elles sont actualisées chaque année. Les données de population 2022 entrent en vigueur au 1^{er} janvier 2025.

LE CHOIX DES PÉRIODES D'ÉVOLUTION DE LA POPULATION

La méthode du recensement annuel est basée sur des cycles de collecte de cinq ans. Pour plus de pertinence, les données sont donc traditionnellement analysées avec un pas de cinq ans. Toutefois, l'évolution de la situation sanitaire a conduit à reporter à 2022 l'enquête annuelle de recensement prévue en 2021. La méthode de calcul des populations annuelles a été adaptée en conséquence. Dans le présent document, les comparaisons

sont donc basées sur une période de six ans pour la plus récente (2016-2022) et une période de cinq ans (2011-2016) pour la plus ancienne. La comparaison des évolutions de la population, du solde migratoire et du solde naturel sur ces périodes de durée différente n'en reste pas moins pertinente, car toutes les données sont présentées en moyenne annuelle.

DÉFINITIONS

- Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. On parle d'excédent lorsque ce solde est positif, de déficit dans le cas contraire.
- Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties, au cours de la période considérée. Dans cette étude il s'agit d'un solde **apparent**, car estimé par différence entre la variation totale de la population et le solde naturel. On parle d'excédent lorsque ce solde est positif, de déficit dans le cas contraire. Ce concept est indépendant de la nationalité.
- L'évolution de la population entre deux périodes est considérée comme étant la combinaison de deux composantes : solde naturel et solde migratoire apparent.



LE RECENSEMENT À SAINT-MARTIN

Depuis 2004, le recensement repose sur une collecte d'information annuelle auprès de 40 % des logements du territoire.

MODE DE COLLECTE :

Interview par enquêteur ou par questionnaire en ligne

PROCHAINE DATE DE COLLECTE :

16 janvier 2025 au 20 février 2025

REGARDS SUR SAINT-MARTIN

Édité par l'Institut Territorial de la Statistique et des Etudes Economiques de Saint-Martin

Directeur de la publication : Alain Richardson, Président du C.A

Recherches, indicateurs, rédaction des analyses : Handrew Lutaire, Data Manager

Supervision de la rédaction : Laurent Fuentes, Secrétaire Général

